

# NOUS JOINDRE

ASSOCIATION NATIONALE DES  
GESTIONNAIRES DE TERRES AUTOCHTONES

1024 Mississauga Street  
Curve Lake, ON K0L 1R0

**Téléphone** | (705) 657-7660  
**Sans Frais** | (877) 234-9813  
**Télécopieur** | (705) 657-7177  
**Courriel** | info@nalma.ca

[www.nalma.ca](http://www.nalma.ca)



Association Nationale des Gestionnaires de Terres Autochtones

# ANGTA



## Unité de perfectionnement professionnel

Programme de certification professionnelle en gestion des terres  
(PCPGT)

## Programme de certification professionnelle en gestion des terres (PCPGT)

Le PCPGT vise à reconnaître les réalisations des professionnels et professionnelles spécialistes de l'environnement et des territoires appartenant aux Premières Nations. Cette certification, qui assure une crédibilité professionnelle à l'échelle pancanadienne, garantit les compétences et les connaissances de la personne tout en étant avantageuse pour les Premières Nations. Elle confirme que la personne répond à des critères précis, se tient à jour dans son domaine et respecte un code de déontologie. C'est une source de fierté, mais aussi une responsabilité. Les Premières Nations sujettes au Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserve (PGETR) sont admissibles à un financement supplémentaire lorsqu'elles recrutent un ou une gestionnaire des terres ayant sa certification.

La formation profite à toutes les Premières Nations, peu importe leur régime de gestion des terres, ainsi qu'à quiconque souhaite en savoir plus sur la gestion des terres autochtones. Le PCPGT permet aux Nations de s'acquitter des responsabilités actuelles, émergentes et à venir en gestion des terres, et donc de gérer leur propre territoire.

### Cours obligatoires

CPGT101 Lois (traités), actes et règlements  
CPGT201 Gestion de l'environnement  
CPGT301 Aménagement du territoire  
CPGT401 Transactions foncières  
CPGT501 Administration des terres

### Cours à option (exemples de cours ayant été offerts précédemment)

ELEATR Ajouts aux réserves/Création de réserves  
ELECNR Ressources naturelles  
ELECENM Gestion de successions  
ELECWM Gestion des déchets

### Le niveau II se compose de 18 crédits :

15 crédits pour les cours obligatoires et trois crédits pour les cours à option.

*“ J’ai trouvé  
que tous les  
cours étaient  
pertinents  
par rapport à  
mon  
quotidien de  
gestionnaire  
des terres.”*

## PCPGT – Niveau I : Formation postsecondaire

Le niveau I est une formation postsecondaire offerte dans quatre universités. On y apprend les bases de la gestion des terres autochtones et des questions juridiques et environnementales connexes. Voici nos universités partenaires :

### Université Algoma (Algoma U)

*Programme Aki et sciences de l'environnement*

### Université de la Saskatchewan (USask)

*Programme Kanawayihetaytan Askiy*

### Université Vancouver Island (VIU)

*Certificat professionnel en gestion des terres autochtones*

### Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

*Microprogramme en gestion territoriale en contexte autochtone*

## PCPGT – Niveau II : Formation technique

L'ANGTA accepte en priorité les demandes des personnes qui travaillent pour une Première Nation sujette au régime du PGETR.

Le niveau II est la composante technique du programme. Il permet de mieux comprendre le territoire, les sujets connexes, ainsi que leurs applications pour gérer les terres de manière efficace et efficiente.

Les gestionnaires des terres qui réussissent le niveau I (formation postsecondaire) et le niveau II (formation technique) reçoivent la certification professionnelle en gestion des terres de l'ANGTA.



Pour en savoir plus sur l'AGTPNQL, balayez le code QR :

